



L'élève a besoin d'un accompagnement spécifique en récréation

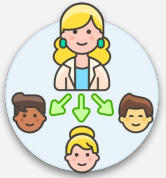


Veiller à l'équipement spécifique de l'enfant : lunettes de soleil, casquettes, crème solaire, canne, pré-canne (fiches protocolaires)



Accompagner en stimulant si nécessaire les déplacements dans la cour, dans l'aménagement de zones de jeux (pensé par l'équipe enseignante) : jeux calmes, de ballons... (voir formation AESH)

Veiller à la **sécurité** de l'enfant
→ Eviter zone jeux de ballons si contre-indication médicale



Participer à la **socialisation**: aider à repérer les camarades dans la cour, aider l'enfant à se joindre à des groupes de jeux

Aider au développement de l'autonomie sociale de l'enfant afin d'éviter qu'il n'ait que l'adulte en référence.



S'adapter aux besoins de l'enfant en accord avec son projet d'accueil. Selon sa fatigabilité, la récréation peut se dérouler à l'extérieur avec le groupe ou à l'intérieur dans un environnement calme (petit groupe ou seul avec AESH)



Participer à la réflexion en équipe à l'aménagement temporel et spatial de la récréation (animation et gestion des temps). Par exemple proposer une palette de jeux accessible à tous.

